

**Le bulletin
d'information de la
délégation 35**

40, rue Danton
35700 Rennes.
02.99.84.26.66.



Édito



SOMMAIRE

Page 1 :

♦ **Édito , sommaire, agenda**

Pages 2 à 8 :

♦ **Actualités Nationales :** à la Une politique, emploi, reconnaissance du handicap, accessibilité, accès aux soins, aide aux aidants...

Pages 9 et 10 :

♦ **Infos nationales APF :** GIN prison et handicap ; Handidon, scrutins...

Pages 11 à 15 :

♦ **Infos DD35 :**
- Rennes sur roulettes, Rando moto,
- opérations ressources ; bilan, braderies...

- Groupes Initiatives et Groupes Relais : caravane de l'accessibilité, sensibilisations scolaires ;
- Groupe EPO
- CAPFD, café citoyen
- Agenda des sorties et activités ;

Pages 16 à 18 :

♦ **Journées Découvertes :** ferme d'antan et refuge de l'arche ;

Pages 19 et 20 :

♦ **Culture, sports et loisirs**
♦ **Infos pratiques.**

Cher(e)s ami(e)s, cher(e)s adhérent(e)s,

L'été est bien là et avec lui les perspectives de vacances, de détente et de repos bien mérité pour un grand nombre d'entre nous.

Le trimestre qui s'achève a été riche en actions mises en œuvre par les groupes de la Délégation (Groupe Loisirs, Groupe Initiatives et Groupes Relais), en opérations ressources et en événements plus festifs rendus possibles grâce à nos bénévoles : nouvelle étape pour la caravane de l'accessibilité, sensibilisations scolaires, représentations diverses, les braderies, la participation à « Rennes sur roulettes », la rando moto entre Cancale et Fougères, la rencontre des bénévoles...

En cette période estivale, le Groupe Loisirs vous propose quelques sorties et animations (à découvrir dans ce numéro). N'hésitez pas à en profiter !

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous à la rentrée pour redémarrer les actions militantes et autres opérations ou événements comme la 3^{ème} édition Handidon et notre Assemblée Départementale.

Solidairement votre,

Sandrine Baot,
Représentante du Conseil APF de Département.

Ne manquez pas :

- ♦ A la Une : le nouveau dossier MDPH (p. Page deux 5), la nouvelle carte mobilité inclusion (p.6) ; le plan d'accès aux soins (p.7)
- ♦ La nouvelle édition d'HandiDon (p.9)
- ♦ Retour sur les événements marquants (p.11 et suivantes)
- ♦ L'agenda de l'été (p.15)

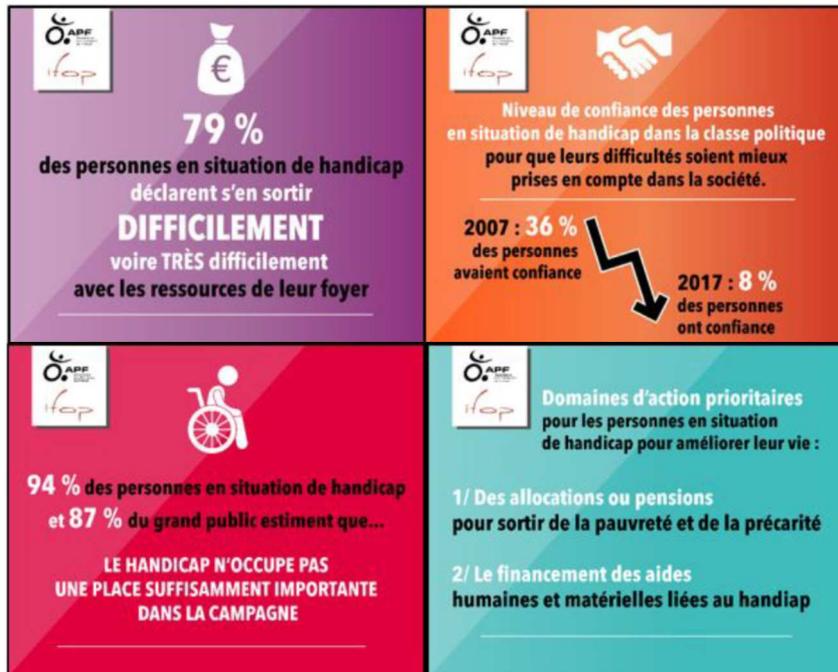


Retrouvez toutes les INFOS de ce numéro et rubriques sur le site de la délégation: <http://www.apf35.com/>

/ A LA UNE

● **Politique : les citoyens handicapés ne font pas confiance aux hommes politiques**

C'est ce qui ressort de la consultation réalisée par L'IFOP en février dernier pour le compte de l'APF auprès de 3 600 personnes handicapées et 1 200 parents ou aidants ainsi qu'un millier de personnes représentatives du grand public.



Les propositions de l'APF :

Suite au grand débat démocratique ouvert en juin 2016 avec la plateforme « 2017agir ensemble.fr », l'APF a présenté 5 mesures phares et 40 propositions prioritaires à mettre en œuvre lors du nouveau quinquennat.

Les 5 mesures phares sont :

- La création d'un fonds public « objectif accessibilité 2017/2022 » : accessibilité des lieux

- publics, des transports, des équipements, des logements, des centres de soins... ;
- L'instauration d'une éducation inclusive adaptée aux besoins spécifiques de chaque enfant et de chaque jeune ;
- Le lancement d'un plan d'actions pluriannuel de lutte contre le chômage des personnes en situation de handicap, d'accompagnement et de maintien de l'emploi ;
- La création d'un revenu individuel d'existence pour les personnes en situation

- de handicap ne pouvant pas travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie ;
- La création du « risque autonomie » pour le financement intégral des dépenses liées aux aides à l'autonomie : aides humaines, techniques, aménagements, soutien aux aidants...

Retrouvez toutes les propositions de l'APF en téléchargement sur : apf.asso.fr.

Une militante associative au handicap !

Le nouveau gouvernement compte 20 ministres et 10 secrétaires d'État rattachés au 1er ministre, Édouard Philippe. Le secrétariat d'État chargé des personnes handicapées a été confié à Sophie Cluzel, administratrice de l'Unapei et présidente de la Fédération Nationale des Associations au Service des Élèves Présentant une situation de Handicap (FNASEPH). Le rattachement au 1er ministre pourrait, si les moyens sont mis en place, permettre une politique transversale du handicap.

/ A LA UNE

● **Handicap et emploi : situation toujours aussi morose...**

Le ministère du travail a publié les dernières statistiques concernant la situation de l'emploi des 2,7 millions de personnes en situation de handicap. Parmi celles-ci, 1,2 million se trouve sur le marché du travail : 1 million a effectivement un emploi et plus de 200 000 sont au chômage.



Comparé au reste de la population, les travailleurs handicapés ont trois fois moins de chances d'être en emploi que les personnes non handicapées. Quand ils travaillent, ils occupent plus souvent un emploi d'ouvrier non qualifié et moins souvent un emploi de cadre. Ils travaillent plus souvent à temps partiel et sont plus souvent en situation de sous-emploi. Les périodes de chômage

sont plus longues : plus d'un an pour les 2/3 des personnes handicapées en recherche d'emploi ; plus de 3 ans pour 28 % d'entre eux. 1 travailleur handicapé sur 5 inscrit au chômage a perdu son travail à la suite d'une rupture de contrat pour maladie ou invalidité.

DARES Analyses – n° 32 - mai 2017

Chômage, précarité : halte aux idées reçues !

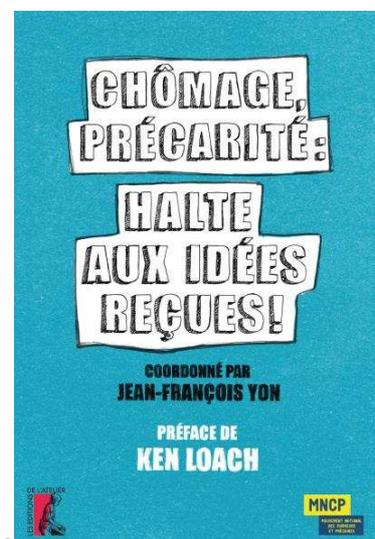
L'A.P.F. s'est associée à 24 autres organisations et associations impliquées dans la lutte contre le chômage et la précarité, pour partir en guerre contre les idées reçues et les contre-vérités ! Dans un ouvrage collectif, publié en janvier (disponible à la Délégation Départementale), elles parlent de leur actions et proposent des solutions pour lutter contre cette situation de chômage qui constitue un véritable gâchis humain, économique et social.

Cet ouvrage solidaire invite à dépasser les préjugés et à multiplier les initiatives pour créer un véritable changement. Il présente des expériences novatrices et s'applique à montrer le vrai visage des chômeurs, victimes et non coupables, mais surtout acteurs et

citoyens engagés dans la société. Le livre dénonce la banalisation du chômage et de la précarité (10 millions de personnes vivent avec de grandes difficultés) et contrecarre 26 idées reçues sur le chômage des jeunes, des femmes, des seniors, des personnes en situation de handicap, des intermittents, des étrangers, des sans-abri... tous stigmatisés ! Il évoque également les contre-vérités entendues sur l'accès au logement, sur le temps de travail, sur les indemnités, sur Pôle Emploi, sur la formation, sur les contraintes du droit du travail...

L'APF a rédigé le texte de l'idée reçue n° 12 selon laquelle « les chômeurs en situation de handicap sont incasables ! ». Elle y parle de l'exclusion des personnes en situation de handicap du monde du

travail du fait d'obstacles concrets (environnement, formation...) mais aussi victimes d'idées reçues liées à la méconnaissance du handicap (aménagement, performance, surcoût...). Elle évoque les difficultés d'accès à l'emploi, d'évolution de carrière et de maintien dans l'emploi. Elle propose, dans un monde en pleine mutation, d'envisager autrement le travail, de faire évoluer le management et de repenser l'environnement.



Disponible en librairie

/ A LA UNE

● **Emploi accompagné : de la loi à sa mise en œuvre**

Un nouveau dispositif va venir compléter ce qui existe déjà dans l'aide à l'emploi des personnes handicapées : « l'emploi accompagné » ; cette mesure va aider à s'insérer ou à se maintenir dans l'emploi les personnes qui ont un besoin spécifique d'accompagnement (manque d'autonomie, situation mal stabilisée, fatigabilité, etc.).



Ce besoin spécifique devra bénéficier d'une reconnaissance de la MDPH avant d'être mis en œuvre par un établissement ou service médico-social sous convention avec un service de l'emploi.

Cet accompagnement spécifique dans la durée de la personne handicapée demandera des moyens : l'état et l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion

Professionnelle des Personnes Handicapées) ont débloqué 7,5 Millions € pour une phase expérimentale de 2 ans ; cela devrait permettre d'accompagner 1 000 personnes vers l'insertion

et dans le milieu de travail. La région Bretagne a reçu une part de cette dotation : 375 000 €. Il revient désormais à l'ARS (en liaison avec la Direction du Travail) de définir l'appel à projet (public ciblé, secteur géographique privilégié, etc.) pour un début de mise en œuvre concrète à la fin de l'été 2018.

● **En bref...**

40 000 primes d'activité versées aux travailleurs handicapés en 2016.

L'an dernier, 40 000 travailleurs handicapés ont bénéficié pour un mois ou plus de la prime d'activité instaurée en janvier 2016 (en remplacement de la prime pour l'emploi). Versée par la Caisse d'Allocations Familiales pour compléter un salaire net mensuel inférieur à 1 500 €, elle est cumulable sous conditions avec l'Allocation aux Adultes Handicapés, une pension d'invalidité ou le Revenu de Solidarité Active. Le nombre de bénéficiaires de l'AAH approche 1,1 million de personnes, dont 110 000 travaillent en Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Il a été cependant constaté qu'un

nombre élevé de bénéficiaires potentiels de la prime d'activité ne l'ont pas demandée ou obtenue.

Déshabiller Pierre pour habiller Paul !

En mars dernier, un « contrat de développement responsable et performant du secteur adapté » a été signé. Il prévoit la création de 5 000 aides aux postes supplémentaires dotées de 75 millions d'euros, pour la période 2017-2022. Ce montant ne couvre toutefois qu'une année de financement de ces 5 000 postes. En fait, il est prévu de prélever un complément de financement sur les crédits affectés aux contrats uniques d'insertion et

emplois d'avenir. Cette opération pourrait concerner jusqu'à 1 319 contrats aidés, soit l'équivalent de 250 aides au poste. C'est donc en réduisant les contrats aidés, eux-mêmes financés en partie par les ponctions opérées en 2017 (59 millions d'euros) sur les deux Fonds d'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (FIPHFP et AGEFIPH), que la création d'aides au poste dans des Entreprises Adaptées sera financée.



• **Reconnaissance du handicap : le dossier à constituer change...**



Quelles sont les aides concernées ?

Le remplissage de ce formulaire, certes plus long, va donc devenir nécessaire pour

- demander un certain nombre d'aides :
- L'Allocation Adulte Handicapée (AAH)
 - L'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
 - La Carte Mobilité Inclusion (CMI)
 - L'orientation vers un établissement ou service médico-social
 - La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)
 - Le renouvellement d'une Allocation Compensatrice pour Tierce Personne ou Frais Professionnels (ACTP et ACFP)
 - L'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse des parents au foyer
 - La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
 - L'orientation professionnelle et/ou formation
 - Le projet personnalisé de scolarisation et les parcours et aides à la scolarisation.

Changement de formulaire

À l'avenir, toute personne qui souhaite faire une demande auprès de sa MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) devra compléter un nouveau formulaire, que ce soit pour une première demande, pour un réexamen si sa situation a évolué ou pour un renouvellement de dossier, de préférence 6 mois avant la date d'échéance afin d'éviter une rupture de droit.

Ce nouveau formulaire, plus détaillé (20 pages au lieu de 8 précédemment), sera déployé progressivement sur l'ensemble du territoire ; il incombera à chaque MDPH de décider de sa date de mise en œuvre mais, au 1^{er} mai 2019, il remplacera définitivement l'ancien modèle.

Un nouveau certificat médical aussi

A noter que la demande auprès de la MDPH doit, entre autres, être accompagnée d'un certificat médical de moins de 6 mois qui, lui aussi, a été modifié. Ce nouveau modèle, plus détaillé (8 pages au lieu de 2 précédemment), devra notamment préciser : la nature et l'origine du handicap justifiant la demande, la description des signes cliniques invalidants et leur fréquence, les déficiences sensorielles, auditives et/ou visuelles, les traitements et prises en charge thérapeutiques, ainsi que le retentissement fonctionnel et/ou relationnel.

Ces documents peuvent être remplis en ligne.

Pour plus d'informations :
[https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?](https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=Personnes+handicap%C3%A9es+maison+d%C3%A9partementale+MDPH)
[keyword=Personnes+handicap%C3%A9es+maison+d%C3%A9partementale+MDPH](https://www.service-public.fr/particuliers/recherche?keyword=Personnes+handicap%C3%A9es+maison+d%C3%A9partementale+MDPH)

Augmentation de l'AAH au 1^{er} avril et ce n'est pas un poisson !

L'Allocation pour Adultes Handicapés a augmenté de 2,43€ (+0,3%) pour atteindre au plus 810,89€ par mois, restant au-dessous du seuil de pauvreté. Ses deux compléments de ressources n'évoluent pas : avec la garantie de ressources de 179,31€ l'AAH reste supérieure à 80% du Smic net, et le montant de la majoration vie autonome (104,77€) n'a pas bougé depuis sa création en 2005 ce qui lui a fait perdre 15% de pouvoir d'achat. Les pensions d'invalidité et l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité augmentent également de 0,3%. En 5 ans, l'AAH n'a été revalorisée que de 50,91€ (+6,67%). Elle avait toutefois augmenté de 25 % pendant le quinquennat précédent.



/ A LA UNE**• Exit les anciennes cartes, voici la Carte Mobilité Inclusion !**

D'ici 2026, toutes les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement, actuellement en circulation, seront progressivement remplacées par cette nouvelle carte.

Elle sera délivrée, pour une durée de 1 an à 20 ans (voire plus), dans les mêmes conditions qu'avant, après demande auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). La nouvelle carte accordera les mêmes avantages que les anciennes mais elle sera sécurisée : en cas de perte ou de vol, un simple signalement suffira pour que personne d'autre ne puisse l'utiliser. La 1^{ère} Carte Mobilité Inclusion (CMI) est gratuite. Les suivantes (si perte par ex.) seront facturées 9 €. La CMI, nouvelle formule, sera délivrée dès cette

année en cas de première demande. Toutefois, les anciennes cartes (invalidité, priorité, stationnement) restent valables jusqu'à la date d'expiration mentionnée et, au plus tard, jusqu'au 31 décembre 2026, date à laquelle toutes les anciennes cartes disparaîtront. La démarche de renouvellement doit se faire 6 mois avant la date d'expiration de la carte en cours et, dans tous les cas, avant le 30 juin 2026. Lorsqu'une demande de carte est faite, si l'administration n'y répond pas dans un délai de 4 mois, la demande est considérée comme étant rejetée.



Pour en savoir plus :

<http://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/la-carte-mobilite-inclusion-expliquee-en-facile-a-lire-et-a-comprendre-et-en-images>

• Le stationnement en copropriété enfin réglementé...

Au moins une place de stationnement adaptée doit être réservée dans les parties communes des copropriétés. Elle doit prioritairement être louée à une personne handicapée habitant la copropriété (ou à un proche, vivant avec elle) et titulaire de la carte de stationnement pour personnes handicapées. Si la place adaptée est louée à une personne valide, le syndic doit résilier le bail et reprendre le bien loué dès réception d'une demande adressée par un habitant handicapé. Cette nouvelle réglementation s'applique aux copropriétés dont le permis de construire a été déposé après le 31 décembre 2014.

• En bref...**Un registre institué dans les ERP**

Les exploitants d'Établissements Recevant du Public (ERP) d'installations ouvertes au public ont jusqu'au 30 septembre prochain pour élaborer le registre de leur accessibilité qui pourra être consulté par un usager sur simple demande. Ce registre mentionnera les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes handicapées, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations en vue desquelles l'Établissement a été conçu. Ce registre concerne également les services de transport collectif.

Pas d'argent pour le fonds d'accompagnement de l'accessibilité universelle !

Ce fonds devait être alimenté par les propriétaires ou gestionnaires des Établissements Recevant du Public (ERP) ne respectant pas leurs obligations en matière d'accessibilité. Ses ressources devaient participer au financement d'actions de mise en accessibilité mais, faute d'organisation financière et comptable, 32 mois après sa création légale, il n'est même pas en mesure d'enregistrer les éventuelles premières sanctions.

/ A LA UNE

● **Accès aux soins des personnes handicapées : quel plan d'actions ?**

L'accès au droit ordinaire dans le domaine des soins pour les personnes en situation de handicap est une préoccupation constante de l'A.P.F. : accès physique (accessibilité et adaptation des lieux de soins), financier (reste à charge), accueil des personnes avec des difficultés de communication, formation des professionnels de santé aux handicaps, etc. Dans la logique de la Charte Romain Jacob signée en décembre 2014, l'A.P.F. s'engage maintenant dans la mise en œuvre concrète d'un plan d'actions pour l'accès aux soins des personnes qu'elle représente ou qu'elle accompagne par ses établissements et dans ses services. Ce plan doit mobiliser toutes les composantes de l'association : le mouvement associatif comme les établissements et les services.



À partir des différentes dimensions de la Charte Romain Jacob, l'A.P.F. a défini un plan d'actions s'appuyant sur 6 axes prioritaires : urgences, formation des professionnels de santé, aide humaine pendant une hospitalisation, accès aux soins ordinaires, accès à l'Hospitalisation À Domicile (HAD) et aux soins palliatifs, prise en charge des transports adaptés.

Chaque axe est décliné en actions « élémentaires » permettant d'atteindre les objectifs recherchés. La plupart des actions listées sont choisies pour leur caractère opérationnel ; déjà expérimentées par des équipes A.P.F., elles sont aisément reproductibles. La rentrée 2017 marquera la

généralisation de ces actions. La plupart peuvent en effet être mises en œuvre dès à présent et en tout cas dans un délai de 2 ans : le bilan final aura lieu fin 2019.

Par exemple pour améliorer le circuit des urgences pour les personnes handicapées :

- Mise en place d'outils de liaison et de continuité des soins (ex : Dossier de Liaison d'Urgence)
- Accompagnement physique lors d'une hospitalisation en urgence des personnes accueillies en établissement ou suivies par un service
- Pré-enregistrement auprès du « 15 » des éléments médicaux, avec leur accord, pour les usagers des établissements ou services qui présentent un risque « prévisible » de recours aux urgences

Quelques actions relèvent d'expérimentations sur un territoire et ne concernent donc pas, au moins dans un premier temps, l'ensemble des acteurs APF. Il s'agit en particulier de :

- L'ouverture du droit à la PCH (Prestation de

Compensation du Handicap) aide humaine lors d'une hospitalisation de 45 jours ou plus ;

- Le remboursement des TPMR (Transports de Personnes à Mobilité Réduite) dans un cadre de transport sanitaire ;

Ces 2 expérimentations seront conduites en Occitanie seulement et doivent éclairer 2 actions de revendications nationales

- La constitution d'un annuaire des lieux de soins accessibles ; cette expérimentation sera conduite en Pays de la Loire seulement.



/ A LA UNE

● **RePairs Aidants, un dispositif pour venir en aide aux aidants proches**



Investie depuis plusieurs années dans l'accompagnement des aidants familiaux, l'APF va encore plus loin. Depuis début 2017, elle développe un programme national de sensibilisation/formation des aidants familiaux de personnes ayant un handicap moteur, avec ou sans trouble associé, ou de personnes polyhandicapées. Les actions seront déployées jusqu'à fin 2019 dans la perspective d'accompagner 3 000 aidants à travers 300 sessions, gratuites grâce au financement apporté par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), partenaire de l'opération. Ce programme constitue une réponse aux besoins recensés par différentes enquêtes et témoignages

afin d'améliorer la qualité de vie des aidants familiaux et la relation avec leurs proches

10 thèmes de formation proposés : l'annonce du handicap ou de la maladie, les aides et les droits, les répercussions psychologiques et relationnelles du rôle d'aidant, être aidant à différentes étapes de la vie, se maintenir en bonne santé, la complémentarité entre aidants professionnels et aidants familiaux, la manutention du corps humain, l'alimentation, les aides à la communication, l'entretien du matériel.

Concrètement, les formations seront animées par des binômes composés d'aidants familiaux pairs émulateurs et de formateurs spécialistes des thèmes abordés, croisant ainsi les savoirs d'expériences et professionnels.

Les binômes seront préalablement formés à l'animation de dynamique de groupe afin de savoir faciliter l'expression des aidants, valoriser leurs connaissances et compétences, adapter et ajuster les approches et les outils d'apprentissage et encourager le travail collaboratif et l'émulation des pairs. Les 12 régions de l'APF pourront déployer des actions de formations, selon les besoins identifiés, dans les délégations et les établissements médico-sociaux.

À la recherche d'aidants familiaux « pairs émulateurs »

Vous aidez un proche au quotidien ? Vous avez envie de transmettre vos expériences et de co-animer des formations d'aidants familiaux ? Pour animer ces formations avec un professionnel et devenir pair émulateur, nous vous proposons d'être formés et comptons sur votre engagement.

*Cela vous intéresse ? Contactez-nous :
Clotilde Girier, chargée de mission
Action Aidant Familiaux,
01 40 78 69 79 ou aidants.familiaux@apf.asso.fr*

Une formation pour les accueillants familiaux

Un décret d'avril dernier définit les objectifs, le contenu, la durée et les modalités de mise en œuvre de la formation initiale et continue des accueillants familiaux, en précise la durée ainsi que les dispenses si l'accueillant justifie d'une formation antérieure équivalente. Ces nouvelles règles sont applicables à partir du 1er juillet aux nouveaux accueillants familiaux.

NUMEROS UTILES :

Des parents d'enfant en situation de handicap* à votre écoute

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 800 766

Le lundi de 9 h à 11 h
Le mardi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 20 h à 22 h
Le jeudi de 14 h à 16 h
Le vendredi de 18 h à 20 h

Des psychologues à votre écoute :

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 500 597
Écoute Handicap Moteur

N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 854 976
Écoute SEP

* du lundi au vendredi de 13h00 à 18h00
(gratuit à partir d'un poste fixe et anonyme)

● **Prison et handicap**

Le groupe initiatives National « prison et handicap », en collaboration avec l'association Ban Public, a publié en janvier dernier un guide d'actions qui donne des informations sur le rôle du groupe initiative, sur les établissements pénitentiaires (qui fait quoi, la vie en prison...), sur les actions à mener et les outils disponibles.



Quels sont les objectifs du groupe initiative « prison et handicap » ?

- 1 – Évaluer l'accès aux droits fondamentaux
- 2 – Rompre l'isolement et favoriser le développement des liens sociaux
- 3 – Être le relais entre les personnels et les détenus

- en terme de soins, aides humaines...
- 4 – Faciliter l'accessibilité aux lieux au sein des prisons
 - 5 – Rédiger un plaidoyer sur « Prison & Handicap ».

Quelles actions l'APF propose-t-elle de mener ?

- 1 – Informations des droits, besoins, aides des personnes en situation de handicap ;
- 2 – Écrire aux Directeurs d'établissements pour leur faire part de la démarche d'attention à l'accueil des personnes handicapées, connaître leurs conditions de détention ;
- 3 – Formation du personnel pénitentiaire et proposition d'intervention de

- sensibilisation ;
- 4 – Intervenir auprès de l'Administration Pénitentiaire pour connaître l'accessibilité des établissements (cellule, parloirs, lieux de loisirs et travail) ;
- 5 – Savoir comment est pris en compte l'état de santé des personnes handicapées ;
- 6 – Être informé sur la prise en compte des besoins spécifiques des personnes handicapées à la sortie de prison.

Contact : gin.prison-handicap@apf.asso.fr ; site de l'association Ban Public - <http://prison.eu.org/>



HANDIDON 2017

Nous voici repartis pour préparer la 4e édition de HandiDon, qui se déroule sur toute la France ! Depuis 2014, la mobilisation constante des acteurs APF autour de HandiDon reflète l'esprit de solidarité dont sait faire preuve notre réseau et nos Délégations.

Le principe de ce grand jeu national reste le même : l'achat de tickets-dons à 2 € et de beaux lots à la clé, pour les heureux gagnants tirés au sort comme pour les meilleurs collecteurs. L'édition 2017 présente 3 nouveautés : un mode de collecte supplémentaire et facilitateur de micro-dons, le don par SMS, 12 tirages au sort régionaux et un tirage départemental.

Chacun de vous peut contribuer à la réussite de cette opération de solidarité, vitale pour la Délégation, par l'achat de tickets, la revente de carnets, la recherche de lots et la collecte de livres d'occasions en bon état pour les braderies que nous organisons au profit d'HandiDon.

En 2016, la Délégation d'Ille-et-Vilaine a pu récolter 21 178 € qui ont permis de financer nos actions de proximité en faveur des personnes en situation de handicap.

NOUS COMPTONS SUR VOUS pour maintenir ce niveau en 2017 afin de continuer à offrir les mêmes activités à nos adhérents.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Catherine à la Délégation au 02.99.84.26.66.

▣ INFOS NATIONALES APF

• ÉLECTIONS

Résultats des élections au Conseil d'Administration de l'APF

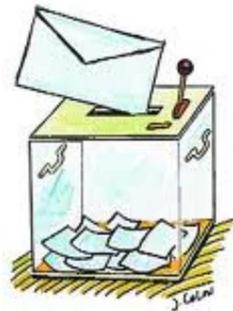
Du 5 mai au 5 juin 2017, les adhérents de l'APF ont été appelés à voter pour élire 12 administrateurs. 24 candidats se sont présentés à ce suffrage.

Ont été élus pour un mandat de 6 ans (2017 - 2023) :

- En tant que personnes atteintes de déficience motrice avec ou sans troubles associés : Pascale Ribes, Karenn Darnaud, Alain Peutot, Jacky

Decobert, Hervé Delacroix, Philippe Botton, Jean-Manuel Hergas, Jean-Marie Coll, Serge Mabally, Serge Dexet.

- En tant que membres des familles : Fiammetta Basuyau-Bruneau.
- En tant qu'autre membre : Jean-Luc Pons.



Modification des statuts de l'APF : résultats du scrutin clos le 5 juin 2017

- Pour la modification : 3 627 bulletins
- Contre la modification : 287 bulletins
- Abstentions : 656 bulletins
34 bulletins blancs, 24 bulletins nuls. Taux de participation : 27 %. La modification des statuts de l'APF a été approuvée.

Une nouvelle direction mécénat, philanthropie et legs à l'APF

Pour renforcer les moyens attribués à la recherche de fonds, notamment auprès des grands donateurs, fondations et entreprises, une nouvelle direction « mécénat, philanthropie et legs », rattachée à la direction générale, a été mise en place le 1^{er} juin dernier. M. Rémi Vallet en assure la direction. Il est chargé de définir et de piloter la stratégie générale de développement des ressources de l'APF : développement des partenariats, animation du réseau, poursuite de la stratégie de développement des successions...



Concernant les legs, n'hésitez pas à vous informer auprès de la Délégation :
02 99 84 26 66.

Appel à initiatives !!!

À l'occasion du congrès de l'APF qui se tiendra à Montpellier en juin 2018, un appel à tous les talents est lancé. En effet, notre association souhaite valoriser les pratiques artistiques des personnes en situation de handicap dans une œuvre éphémère créée pour l'occasion. N'hésitez pas à relever le défi en faisant connaître vos talents artistiques à la Délégation d'Ille-et-Vilaine (02 99 84 26 66).



Recyclage solidaire

Ne jetez pas Han'dizou ! Déposez les exemplaires lus dans les salles d'attente de votre médecin, dentiste ou kiné... et participez ainsi à communiquer sur nos activités en plus de ce geste citoyen ! MERCI.

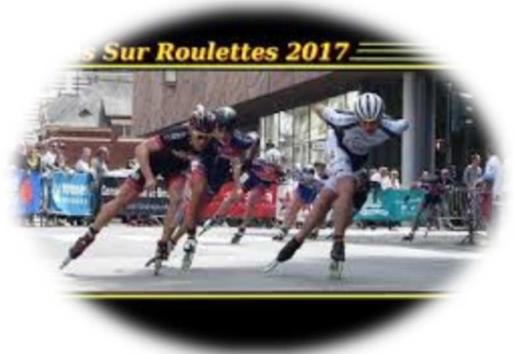
/ ACTIVITES

●● **Retour sur un rassemblement important : « Rennes sur roulettes »**

Lors de ce grand rassemblement européen qui s'est déroulé les 20 et 21 mai dernier, la Délégation, invitée par le cercle Paul Bert, a été présente durant la totalité de l'événement au village mis en place pour l'occasion sur l'esplanade Charles de Gaulle à Rennes. Elle a pu ainsi promouvoir notre association, avec à la clef de futures adhésions potentielles, et faire

connaître les activités sportives organisées à la Délégation : démonstration de vélo couché et d'hippocampe avec des adhérents volontaires. Le dimanche, des adhérents ont également participé à la rando populaire. Une première encourageante pour la Délégation qui réfléchit dès maintenant à des animations possibles lors des prochaines

éditions : défis entre Délégations voisines, accent sur les pratiques sportives...



Retour sur la rando-moto du 13 mai 2017

Les Groupes Relais de Saint-Malo et de Fougères ont organisé, le 13 mai dernier, une rando-moto ouverte à tous. Le trajet de 85 km reliait Cancale à Fougères.

Beau succès pour cet événement qui s'inscrivait dans le cadre de la Fête du sourire.

60 motos, 10 voitures anciennes et 2 side-cars ont participé à la randonnée proposée par la Délégation. Une randonnée entre Cancale et Fougères dont l'arrivée était au pied du château de Fougères vers 12h30. La présence à cette balade de side-cars et de voitures anciennes a permis à 10 personnes en situation de handicap de faire le trajet de Cancale à Fougères. À l'arrivée, ambiance de fête sur la place Raoul II avec deux groupes de musique Turn on that sound, mélodies pop aux couleurs chaudes et refrains entêtant à l'âme folk, et un univers rock avec le

groupe Clam ! et bien sûr les traditionnelles galettes saucisses bretonnes.



FORMIDABLE ! Quelle journée !

Personnes en situation de handicap, motards, sidecaristes, bénévoles, citoyens, nous avons ensemble réalisé une action à l'image de la société inclusive que nous prônons. Un grand merci à tous pour votre engagement à nos côtés.

Retour en images sur : <http://www.apf35.com/>



/ ACTIVITES

• QUOI DE NEUF A LA DELEGATION ?

•• Bilan des dernières opérations ressources



La Délégation et ses bénévoles ont assuré 4 braderies au cours du second trimestre :

- Les braderies de livres, sur la dalle du Colombier à Rennes, les 8 et 22 avril : 2 569 € de bénéfices ;
- La braderie de Vitré, le 27 mai : 811 € ;
- La braderie du 17 juin à la Délégation : 642 € ;
- La vente de papier pour recyclage par la société Paprec nous rapporte 75 € la tonne. Au second trimestre, nous avons collecté 4,36 tonnes de papier, soit depuis janvier 2017 8,32 tonnes.

•• Calendrier des prochaines braderies :

- Dimanche 6 août 2017 : grande braderie, place de Rocabey à Saint-Malo.
- Dimanche 15 octobre 2017 : grande braderie, halle Martenot à Rennes.
- Samedi 18 novembre 2017 : braderie « livres », place du Colombier ou place de la Mairie à Rennes.
- Vendredi 24 novembre 2017 : braderie « livres », place du Colombier ou place de la Mairie à Rennes.
- Samedi 25 novembre 2017 : « jeux, jouets, bijoux et livres », dans les locaux de la Délégation.



•• Activités des Groupes Initiatives (GI) et Relais (GR) : en bref...

GI et GR : journée bilan et barbecue de fin de saison pour tous les membres des groupes de travail le 7 Juillet de 10h à 16h30.

GI : en Juin, beaucoup de sensibilisations scolaires et auprès d'un Centre de Loisirs (Cintré) et une action « Alternative à la peine » en collaboration avec la police nationale pour les personnes qui se font flasher.

GR Saint Malo : opération Cultura menée à l'occasion de la fête des mères (210 euros récoltés) et de la fête des pères (247 euros récoltés).

GR Fougères : beaucoup de sensibilisations en primaire à Romagné et préparation pour 2017-18 d'actions de sensibilisation pour l'ensemble des scolaires (écoles publique et privée) de Romagné.

GR Redon : mise en place d'une convention avec l'OFIS (Office Intercommunal des Sports du pays de Redon) pour réaliser des interventions scolaires ensemble. Préparation des premières interventions communes à la Cité Scolaire Beaumont à Redon pour Septembre.

•• La caravane de l'accessibilité : suivez son circuit en 2017...



Elle s'est arrêtée, le 8 mai dernier, à Guichen. L'équipe du Groupe Initiatives de la Délégation a été reçue par le maire et quelques élus qui ont montré leur engagement politique et citoyen pour une mise en accessibilité de la voirie, des bâtiments et

des commerces dans leurs communes. Accompagné des élus concernés, le groupe a distribué ses silhouettes de couleur verte, orange et rouge devant les façades des commerces et a pu dialoguer avec les commerçants.

/ GROUPES

• **Groupe Initiatives et Groupes Relais : sensibilisations scolaires**

**Action de sensibilisation
au lycée de Maupertuis à
Saint-Malo**

« Souvenir d'une belle
rencontre...

Le 27 mars dernier,
des membres du
Groupe Initiatives
de la Délégation
ont rejoint des
militants du Groupe
Relais de Saint-
Malo pour mener
ensemble une
action de
sensibilisation
auprès des élèves
de terminale du
lycée de Maupertuis
à Saint-Malo.

Avec nos amis
Malouins, nous étions 8
participants venus
témoigner de notre vie et
de notre action au sein de

l'APF. Les témoignages ont
été suivis d'échanges
animés par les questions
des élèves. L'accent a bien
sûr été mis sur les
difficultés d'accessibilité
rencontrées par les
personnes en situation de
handicap, d'autant
qu'auparavant un petit
groupe d'élèves avait
proposé un circuit dans la
ville de Saint-Malo pour se
sensibiliser à cette
thématique.

Nous avons été touchés par
l'accueil très chaleureux qui
nous a été réservé ainsi
que par le dynamisme des
élèves et nous sommes
prêts à renouveler cette
belle action ! »



**Un des participants,
Patrick Aubry,
témoigne !**

• **Groupe EPO (Entraide Polio Ouest)**

**Peut-on mieux vivre avec la
polio ?**

En partenariat avec des professionnels de
santé, les malades de la polio et leurs
familles se sont réunis le 1^{er} Juin 2017 pour
une 5^{ème} rencontre interrégionale
pérennisée par le groupe Entraide Polio
Ouest (EPO), créé au sein de l'Association
des Paralysés de France (APF). Une
rencontre bien suivie,

**« L'auditoire a apprécié la journée, tant
par les thèmes retenus sur la douleur,
les activités physiques adaptées que sur
le fond et les modalités d'intervention
».**

Les approches ont été concrètes et
accessibles, en lien avec les besoins
ressentis. Des possibilités d'échanges avec
des conseils constructifs sont prévues pour
l'avenir.

Pour Monique Berlan et Daniel Morin,
animateurs bénévoles du groupe EPO : **« La
création d'un réseau de soins pour les
polios est une réelle nécessité.**



**Mais qui consulter ? Quels soins ?
Favoriser le renforcement musculaire
ou non ? »**

Ce sont des interrogations qui méritent une
réponse et sur lesquelles un travail est en
cours avec le professeur Bonan, du CHU de
Rennes.

En septembre, une rencontre conviviale est
prévue pour renforcer les liens.

Contact : APF 35 : 02 99 84 26 66

Ou Monique Berlan 06 52 20 39 97

Daniel Morin 07 82 35 17 51

<http://www.apf35.com/epo-index.php>

■ INFOS DELEGATION

/ GROUPES

• En direct du CAPFD

Petit rappel :

Le CAPFD 35 est animé par Sandrine Baot, représentante départementale, et son suppléant Patrick Aubry, avec l'appui du Directeur Territorial, Francis Renard. Le CAPFD 35 se réunit une fois par mois. Le Directeur, la représentante et son suppléant élaborent au préalable l'ordre du jour de chaque réunion. Le Directeur assure ensuite la rédaction des comptes rendus de réunions.

Activités du dernier semestre :

Le CAPFD 35 a régulièrement suivi l'activité des Groupes Relais et les actualités de la Délégation : bilan des opérations ressources (Handidon...), mobilisation des parents d'enfants polyhandicapés, les projets d'animations : par exemple, la rando moto du 13 mai organisée avec le soutien du Groupe Relais

de Saint-Malo ou les manifestations prévues dans le cadre de la Fête du Sourire.

Il a été informé sur la situation de l'association Handicap Services 35, sur les

changements à prévoir pour l'opération des Brioches de l'Amitié...

Il a débattu sur les différentes représentations politiques assurées par les membres du CAPFD, sur la révision des statuts de l'association...

Il a participé à diverses rencontres : rencontre avec les adhérents du département, rencontre avec Mme Courteille, vice-présidente du Conseil Départemental, sur les raisons de la fermeture du collège Surcouf de Saint-Malo...



Projets :

La préparation de l'Assemblée

Départementale prévue le 23 septembre prochain avec la mise en place d'un COFIL (comité de pilotage) ;

La préparation d'une table ronde qui aura lieu le vendredi 13 octobre 2017 sur la vie à domicile avec pour thème principal : « l'utilisateur au cœur d'un service de qualité ». Marine Cadoux, en service civique à la Délégation, a été chargée de coordonner et de redynamiser le groupe de travail du Collectif 35 sur la vie à domicile.

• CAFÉ CITOYEN : QUELS THÈMES AIMERIEZ-VOUS ABORDER ?



Le 13 juin dernier, le 7^e café citoyen organisé par la Délégation a réuni

14 personnes autour du thème : « la place des seniors dans la société ». Il a été animé par Brigitte Parey-Mans et Jean-Charles Ropert, tous 2 adhérents et bénévoles.

La séance s'est déroulée dans la convivialité et la bonne humeur. Le temps a manqué pour aborder tous les points que le sujet méritait. Les participants ont souhaité que ce thème

fasse de nouveau l'objet d'un autre café citoyen.

Pour le prochain, ils ont proposé comme thème « la place des loisirs dans nos vies ».

Cette nouvelle rencontre aura lieu à l'automne 2017.



INFOS DELEGATION 35

/ AGENDA



Certaines activités de la Délégation sont suspendues pendant les vacances scolaires, mais il en reste assez pour se distraire...

• Les ateliers de l'été

- ◇ **L'atelier pâtisserie** : les 4 et 13 juillet ;
- ◇ **L'atelier écriture** : les 5 et 19 juillet à la Délégation ;
- ◇ **L'activité vélo couché** : le 1er juillet à la Délégation ;

• Le Groupe Amitié

Le Groupe Amitié se retrouvera tout cet été, autour de jeux de société, tous les lundis (sauf fériés) de 14h00 17h00, à la salle Ory (près du Foyer G. d'Achon).



• Les sorties et balades de l'été

- ◇ Barbecue aux Gayeulles les 6 juillet et 17 août ;
- ◇ Pique-nique et balade aux étangs d'Apigné le 11 juillet ;
- ◇ Grimpe d'arbres à Piré sur Seiche le 18 juillet ;
- ◇ Journée découverte du poète ferrailleur à Lizio, le 28 juillet ;
- ◇ Quartiers d'été à Rennes, les 19 et 20 juillet ;
- ◇ Planète sauvage (parc animalier) le 22 août ;
- ◇ Festival du roi Arthur le 26 août.

Séjour d'été

Un séjour d'été va être organisé par la Délégation 35 du lundi 19 au samedi 24 septembre 2017 à Erquy (22). Tarif : 350 €. Le nombre de places est limité. Renseignez-vous vite !



Vous pouvez recevoir l'agenda détaillé (sur 2 mois) de toutes ces activités en vous inscrivant auprès de la Délégation (02.99.84.26.66). Vous pouvez également le consulter directement sur le site Internet de la Délégation : www.apf35.com.

Infos complémentaires sur toutes ces activités auprès de la Délégation : Stéphanie Piron pour les loisirs, René Lefeuvre pour les Journées Découvertes et Catherine Poulain pour les opérations ressources.

• L'atelier chorale



L'atelier chorale s'est achevé fin juin avec 2 représentations : l'une, le 29 juin, au foyer de l'Orgerie à Vern-sur-Seiche où résident 2 participants et l'autre, le 3 juillet, à l'occasion de la rencontre avec les bénévoles. L'atelier devrait reprendre à la rentrée, n'hésitez pas à vous informer et vous inscrire pour en faire partie.

L'Assemblée Départementale sera organisée le Samedi 23 septembre 2017 à l'IEM Handas à Chartres de Bretagne.

/ ACTIVITES

JOURNEE DECOUVERTE DU 16 MARS 2017 DANS UNE FERME D'ANTAN



Êtes-vous prêts pour une excursion dans le temps ?

Oui, une bonne vingtaine de voyageurs prennent place et ont hâte de découvrir un endroit inconnu de certains, surtout en ce qui concerne la vie il y a quelques années.

Avez-vous vos papiers d'identité ? Ben oui, aujourd'hui nous passons la frontière entre l'Ille et Vilaine et les Côtes d'Armor. Alors... il faut se méfier des contrôles possibles !!! Et c'est parti, direction Plédéliac ! Comme d'habitude, le repas pris ensemble est excellent et nous avons de charmantes hôtesse qui sont à notre service. Tout est parfait.

Découverte de la ferme d'antan

Nous nous dirigeons vers une ferme musée à Saint Esprit des Bois. Quel nom étrange et plein de mystères ! Cette ferme est sortie de l'oubli en 1974 grâce à la volonté d'une poignée de bénévoles. Nous sommes accueillis par une dame en costume d'époque des années 1920-1930 constitué d'une robe, d'une petite coiffe, d'un sarrau et de sabots. Cette ferme est habitée par la

même famille de génération en génération. La guide va nous faire revivre la vie de cette famille bretonne du début du 20ème siècle. Nous avons la chance de découvrir la vie en 1824 grâce à une

vidéo où les gens parlaient en gallo ou patois. Pour balayer le sol en terre, ils l'arrosaient un peu et balayaient avec un balai en paille.

Sur un des murs, une affiche : « *Les 2 langues de ce pays, le breton et le gallo, sont 2 bijoux sans prix* »

Immersion dans le passé de nos aïeux

Nous commençons par l'hôté (qui signifie maison) en terre battue. C'est une pièce unique qui sert de cuisine, de chambre, de séjour, salle de bains, etc. Nous découvrons différents ustensiles, par exemple : plusieurs fers à repasser dans lesquels on mettait de la braise ou que l'on faisait chauffer sur le feu de cheminée, toujours allumé en hiver. Côté mobilier, nous admirons 2 lits clos fermés par des portes coulissantes. Pour réchauffer les draps, on y passait le fer à repasser ou on y glissait une bouillote en terre cuite remplie d'eau chaude. Il n'y avait pas de WC mais un petit pot était posé sur la maie et hop ! on jetait le tout dans le jardin le matin.

Dans l'armoire, se trouvaient les draps, torchons, chemises en lin,

bérets noirs pour les enfants qui portaient à l'école mais aussi certains hommes attachés à ce couvre-chef. On y trouve aussi des photos de mariage, de communion. Punaisé à l'intérieur de la porte de l'armoire, il y a même un carton où est inscrit « Bon pour la classe » (traduisons : bon pour le service militaire)

On ne jetait rien, tout était utilisé. Par exemple, on utilisait la vessie de cochon (ou bouzine), bien nettoyée quand même, comme sac pour mettre tabac, graines, ou graisse de saindoux et on le suspendait au plafond.

Les pains étaient cuits tous les 10 ou 15 jours dans un grand four à pain, dans la cour, dans lequel on mettait 10 à 15 fagots de bois. Chaque pain pesait 12 livres (6 kilos). On les stockait ensuite sur des planches fixées au plafond. Ce mode de conservation permettait d'avoir des réserves quand le temps manquait pour faire le pain. L'expression « Avoir du pain sur la planche » vient de là. Dans le four, on cuisait également la viande, les pommes de terre, etc.



/ ACTIVITES

JOURNEE DECOUVERTE DU 16 MARS 2017 DANS UNE FERME D'ANTAN (suite)

Attendant à l'hôte, se situait l'Abas (arrière cuisine qui servait de laiterie, de cellier) ainsi que le sollier ou s'na (grenier). Il y avait aussi un charnier où l'on stockait la viande et qui servait de congélateur. Finalement, l'homme moderne n'a rien inventé ! Lors des longues soirées d'hiver, les personnes se rassemblaient dans la pièce commune pour la veillée.

Le saviez-vous ?

Le balaitier confectionnait les balais en bouleau

Faire une pavée, c'était mettre, dans la cour par exemple, un tapis de 30 à 50 cm composé de la tonte des talus, de bruyère, des sicots d'ajoncs et recouvert d'une petite couche de fumier pour niveler. Ainsi, on pouvait circuler à pied sec pendant tout l'hiver.

Une bancelle est un banc.

Astuce : afin d'empêcher la pluie de pénétrer dans les meules de foin (ou bernés), les fermiers tassaient énergiquement les couches supérieures.

Devinette de Monique : « Je descend tout joyeux en me balançant, je remonte bien chargé en pleurant. Qui suis-je ? »

réponse : le seau.



Les femmes tricotaient, filaient et les hommes pouvaient, par exemple, fabriquer des paniers en osier.

Retour

Et voilà une nouvelle journée découverte terminée dans la bonne humeur et la bonne ambiance. A la prochaine fois.

JOURNEE DECOUVERTE DU 20 AVRIL 2017 AU REFUGE DE L'ARCHE

C'est reparti !

Par une belle journée printanière, nous voilà embarqués vers une destination inconnue. Vous venez avec nous ?

Direction : la Mayenne.

Vers midi, nous voici installés dans une salle 5 étoiles, pour nous tous seuls, afin de déguster un excellent repas. Nous avons même la chance d'avoir un instrumentiste qui nous joue quelques airs à l'harmonica.

Découverte du refuge

Nous repartons en direction du « Refuge de l'Arche » à Château-Gontier. Dans un cadre de verdure de 15 hectares, le Refuge de

l'Arche accueille près de 1 500 animaux, de 150 espèces différentes, tous devenus trop vieux ou trop encombrants pour leurs propriétaires.

Les animaux de la faune sauvage locale trouvés blessés ou malades sont soignés, puis relâchés dans leur milieu naturel dès qu'ils en sont capables. Les autres animaux exotiques, sauvages ou domestiqués, vivent désormais paisiblement dans le parc ou les volières. Les animaux issus de cirques, laboratoires, zoos ou saisis par les autorités sont également accueillis.

C'est donc une véritable arche de Noé que nous découvrons puisqu'elle sauve les animaux d'une mort certaine en leur offrant une nouvelle vie, bien paisible.



/ ACTIVITES**JOURNEE DECOUVERTE DU 20 AVRIL 2017 AU REFUGE DE L'ARCHE (suite)****Séance de musculation**

Woah ! ce n'était pas prévu dans le contrat ! Il y a une descente assez vertigineuse et avec 2 bons virages avant d'arriver sur le plat. Allez les bénévoles, accrochez-vous aux fauteuils afin d'entamer cette pente d'au moins 10-15%. Parfois nous étions 4 voire 5 bénévoles afin d'assurer la sécurité de cette descente. Ah ! les muscles des cuisses en prennent un coup mais c'est pour la bonne cause.

À la rencontre des réfugiés

Nous voyons en premier le « Magot ». Non, non ne vous imaginez pas que c'est un trésor. Ce sont tout simplement des singes qui viennent de particuliers qui les ont importés, le plus souvent, clandestinement. Puis viennent les macaques, les capucins. Tiens, qu'est ce qui est emmanché d'un long cou ? Mais oui c'est un héron gris, très fier. Mais que vois-je ? On se croirait presque sur une île. Seraient-ce des enfants qui jouent et crient ? Ben non c'est tout simplement une « tribu » de 80 babouins Papio ! Ils s'en donnent à cœur joie dans leur aire de jeux. Puis nous découvrons des walibis roux de Gennet, un loup, des tigres qui se prélassent au soleil. Tiens un guépard marchant nonchalamment. Savez-



vous qu'il peut sprinter à 96km/h ? Sa face est marquée de « coulée de larmes ». Voilà, un buffle d'eau, une autruche, des cochons vietnamiens courts sur pattes... Attention aux crachats, voici des lamas. Mais non voyons, tu vois bien que ce sont des guanacos blancs et roux qui vivent au Pérou, au Chili, en Argentine. Il paraît qu'il y a un dromadaire mais où est-il donc, je ne le vois pas ? Ah si en regardant bien je vois une bosse au loin. Je suis sûre que vous savez faire la différence entre un dromadaire et un chameau ; non ? Alors, comptez les bosses... En voilà un vacarme ici, mais qu'est ce que c'est que ce bazar ? Vous ne pouvez pas vous taire un peu ? Voici des aras, des perruches you-you, faucon crécelle, chouette lapone et chevêche, hibou moyen duc, Harfang des neiges. Ouh ! Là, ça sent mauvais. Eh oui, voici des fennecs...

À méditer

Voilà la journée se termine. On se rend compte que chaque animal a son histoire, l'histoire d'une rencontre avec les hommes qui s'est mal terminée. Lorsque c'est possible, les animaux ne font que transiter au refuge, le temps de reprendre des forces. Brutus, un lion de l'Atlas, sorti des griffes d'un cirque où il était maltraité, a été rapatrié en Afrique du Sud. Les animaux déambulent plus ou moins en liberté. Certains volatiles arpentent les allées au même titre que les visiteurs. Le refuge n'est pas un zoo. C'est du sauvetage comme l'expliquent les responsables de ce site. Ce refuge existe depuis 40 ans.

Le saviez-vous ?

Il faut bien remplir les estomacs affamés de toutes ces petites bêtes... Rendez-vous compte :
Par jour : 400 kg de fruits et légumes, 25 kg de laitages, 75 kg de viande, 60 kg de granulés divers
Par an : 100 tonnes de foin, 40 tonnes de paille, 20 tonnes de graines diverses.



■ CULTURE / LOISIRS

De l'origine des bains de mer

Si les grandes stations balnéaires françaises d'aujourd'hui ont connu assez tôt un grand succès, notamment grâce au développement des chemins de fer au début du 19^{ème} siècle, les activités étaient différentes et la grande partie du littoral ignorée : à l'époque, la grève, qui deviendra la plage, ne représente encore qu'une étroite bande de terrains infertiles, inutiles, voire dangereux. Seules les personnes qui pouvaient en tirer quelques menus profits s'y aventuraient : les marins, les pêcheurs et les goémoniers.

Les bains de mer, réservés à un usage thérapeutique, étaient très encadrés. Le maillot de bain a tardé à se faire connaître. Au début du 20^{ème} siècle, il convient encore de rester habillé et d'éviter le contact direct avec le soleil : la peau halée reste réservée aux paysans... Les activités balnéaires s'organisent mais

il faut veiller à l'ordre public et aux bonnes mœurs : la plage se divise en plusieurs zones pour éviter la mixité, les cabines de bains font leur apparition et se hissent parfois sur de grandes roues, pour faciliter leur déplacement.

Les activités nautiques se limitent à quelques bains (avec des vêtements longs) et à la pêche à la crevette.

Dans les années 30, les plus jeunes peuvent garder le torse nu, les jeux de plage apparaissent : la société des loisirs est en marche. Les premiers congés payés en 1936 vont définitivement lancer la grande mode des vacances à la plage, du bronzage et des bains de mer.



Nadège Ohlmann

Mon bébé,
ma révolution,
ma révélation



Edilivre

Témoignage : « mon bébé, ma révolution, ma révélation » de Nadège OHLMANN.

Nadège, suite à un AVC, se déplace en fauteuil roulant électrique. Elle a 42 ans et vit seule, à Rennes, dans un appartement adapté. Après « le cri de la muette », elle raconte, dans ce second roman, l'histoire de sa grossesse inattendue et particulière car les mamans en fauteuil roulant ne sont pas nombreuses, surtout à son âge. [« Mon bébé, ma révolution, ma révélation » de Nadège OHLMANN, Ed. Edilivre, 10 € disponible à la Délégation].

Chorale

La chorale "Les Baladins de l'Ille" donnera son concert annuel le Dimanche 8 Octobre 2017 à 16h à l'église St Joseph à Rennes.



Sport : Tournoi de Roland-Garros

Ce tournoi de tennis parisien est l'un des préférés des fans à ce qu'on dit. Hélas, cette année, nos joueurs français valides n'ont pas vraiment brillé, hormis Lucas Pouille, arrivé en 8^e de finale et surtout Kristina Mladenovic et Caroline Garcia qui se sont hissées en 1/4 de finale pour la 1^{ère} fois dans leur carrière. Nos athlètes en fauteuil, eux, nous ont donné

à voir un tournoi fabuleux et ont été le fleuron de ce sport, hélas trop peu médiatisé. Stéphane Houdet associé à Nicolas Peifer, en double messieurs handisport, ont livré un duel en finale face aux Britanniques. Ils ont gagné 6-4 6-3. Ils sont n°1 mondiaux dans leur catégorie, ont été champions du monde et ont ramené une médaille d'or à Rio l'an dernier. Un grand BRAVO à tous ces sportifs !



